





BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE NIGER



POINTS SAILLANTS

- Bonne disponibilité des ressources pastorales
- Ressources en eau globalement satisfaisantes avec le remplissage des points d'eaux de surface
- Mouvement massifs interzone à la recherche de pâturages
- État d'embonpoint des animaux satisfaisant
- Diminution légère du nombre de vols d'animaux
- Augmentation de l'insécurité et des conflits
- Baisse des prix des caprins et des ovins
- Hausse des prix des céréales
- Baisse des termes de l'échange caprin mâle contre mil toujours défavorables pour les éleveurs









Le programme des sites sentinelles de surveillance pastorale est mis en œuvre conjointement par Action Contre la Faim (ACF) et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B), en collaboration avec la Direction du Suivi des Ressources Pastorales de l'Alimentation et de la Gestion des Risques (DSRP/A/GR) du Ministère de l'Élevage du Niger.

Les enquêtes de terrain concernent 69 sites sentinelles répartis dans les régions d'Agadez (2 sites), Diffa (4 sites), Dosso (15 sites), Maradi (4 sites), Tahoua (23 sites), Tillabéri (17 sites) et Zinder (4 sites). Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis par ACF et décadaire pour les sites suivis par VSF-B. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données cartographiées par Action Contre la Faim et Vétérinaires Sans Frontières – Belgique sont en fonction des thématiques reconnues sensibles par la Direction du Suivi des Ressources Pastorales de l'Alimentation et de la Gestion des Risques (DSRP/A/GR) dans les différentes zones de collecte ainsi que par les leaders d'éleveurs.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.





SITUATION PASTORALE

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS

Les mouvements des animaux sont guidés en grande partie par la disponibilité et l'accessibilité au pâturage résiduel, aux points d'eau d'abreuvement et aux marchés. Au cours de cette période d'août à septembre 2023, des départs forcés d'animaux ont été observées dans la zone d'Ingal et sud-ouest d'Aderbissinat vers le centre et l'Est du département Aderbissinat (région d'Agadez). Le même type de mouvement a été signalé du Nord Ouallam vers le département d'Abala (région de Tillabéri). Aussi, des départs massifs d'animaux ont été rapportées à Bermo vers le centre de Dakoro (région de Maradi) et Diffa vers Kabléwa (Région de Diffa). Un départ précoce de la zone de Gueskérou vers le sud (Lac Tchad et le Nigeria) a également été signalé au cours de cette période. Ces mouvements augmentent la concentration d'animaux dans ces zones et la pression sur les ressources pastorales. Ainsi, plus de 37% des sites suivis ont signalé une situation de forte pression d'animaux dans leur zone. Il s'agit notamment de Tillia, Tahoua, Tchintabaraden, Abalak (région de Tahoua) ; Ingal, Aderbissinat (région d'Agadez) ; Abala (Tillabéri) et Gouré (Zinder). Dans la région de Maradi il a été signalé une très forte concentration d'animaux au niveau de la zone pastorale situé entre Bermo et Dakoro. (Figure 1).

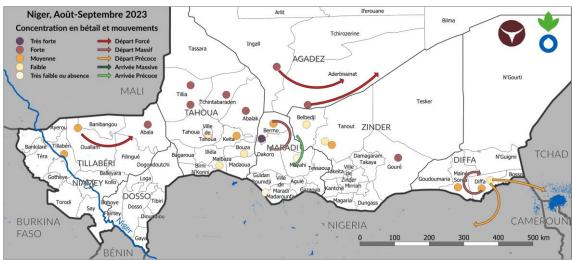


Figure 1 - Concentration du bétail pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

DISPONIBILITÉ DES PÂTURAGES

Les Figures 2 et 3 montrent l'état du couvert végétal sur la période concernée. Il s'agit respectivement du taux de couverture et de l'anomalie de couverture végétale.

Le taux de couverture du pâturage est globalement satisfaisant allant de 50 à 70 % sur la majeure partie de la zone agropastorale et pastorale du pays. Cependant, on note des zones à faible et même très faibles taux de couverture (inférieure à 40%). Il s'agit notamment de la zone d'Abala, nord Doutchi, Bagaroua, Ouest du département de Tahoua; et une bonne partie de la zone pastorale de la région de Maradi (Dakoro et Bermo). Le faible taux de couverture est beaucoup plus inquiétant au niveau de la région de Diffa, du département de Tanout (Zinder), des zones pastorales d'Agadez (Ingal,





Aderbissinat) et Tassara (Tahoua) où le taux se situe entre 10% et 20% voir nul par endroit (figure 2).

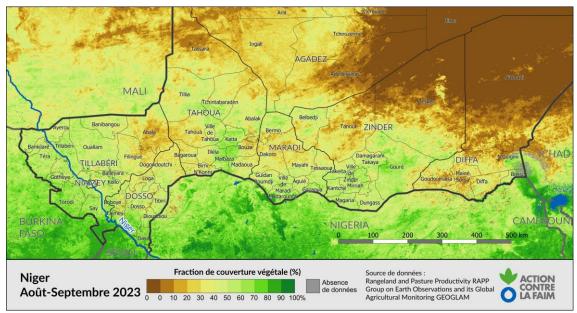


Figure 2 – Fraction de couverture végétale pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

La figure 3 est la carte d'anomalie de couverture végétale sur la période d'août à septembre 2023 comparée à la moyenne calculée depuis 2001. Cette carte fait apparaitre une anomalie négative sur les zones pastorales notamment dans les régions de Maradi (Bermo et Dakoro), de Tillabéri (Abala et Filingué), de Dosso (Loga, Dosso et Nord Doutchi), de Tahoua (Bagaroua, Konni, Tahoua, Bouza, sud Abalak), de Diffa (Goudoumaria, Mainé, Diffa, Nguigmi et Sud N'Gourti) et de Zinder (Tanout, Tesker).

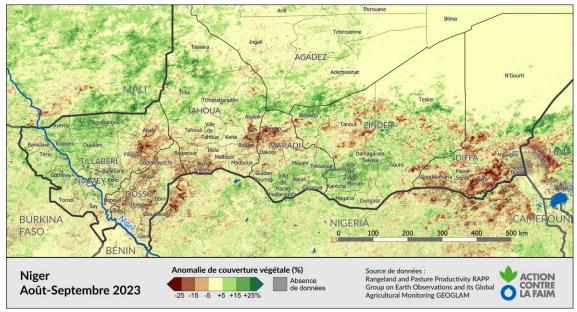


Figure 3 – Anomalie de couverture végétale pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

Les informations de ressources en pâturage remontées par des relais pour la période d'août à septembre 2023 (Figure 4) viennent confirmer les informations provenant des observations satellitaires. Ainsi, le pâturage est jugé insuffisant à très insuffisant sur



environ 8% des sites, moyen sur environ 21% et suffisant à très suffisant sur environ 71% des sites suivis et ayant répondu pendant cette période de surveillance. L'état des ressources en pâturages est jugé d'insuffisant à très insuffisant dans la région de Diffa vers le bassin du lac Tchad.

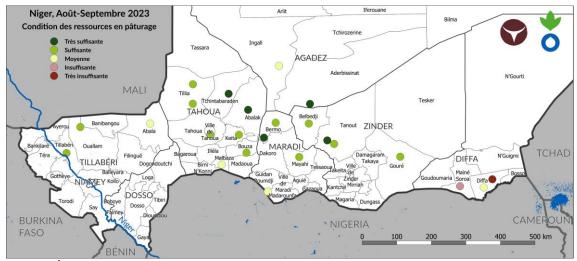


Figure 4 – État des ressources en pâturage pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

RESSOURCES EN EAU ET SOURCES D'ABREUVEMENT DES ANIMAUX

La disponibilité des ressources en eau est très satisfaisante au niveau de l'ensemble des sites suivis à l'exception de la zone de Kellé à Gouré (Zinder). En effet, la situation globale des points d'eau d'abreuvement reste dominée par une disponibilité moyenne à très suffisante pour plus de 96% des sites suivis en août et septembre 2023 (Figure 5). Cependant, la zone de Kellé à Gouré (Zinder), les ressources en eau sont appréciées insuffisantes.

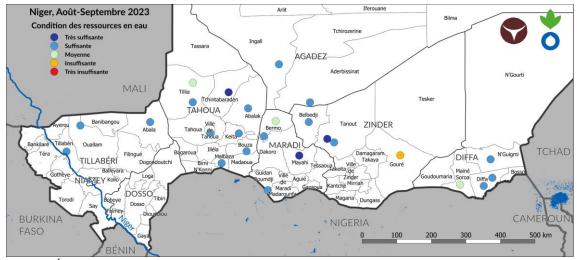


Figure 5 – État des ressources en eau pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

L'abreuvement des animaux s'effectue aussi bien au niveau des eaux de surface (mares, fleuve et affluents) qu'au niveau des eaux souterraines. Les mares et les fleuves/Lacs constituent 80% des sources d'abreuvement des animaux en cette période contre 16% pour les puits et 4% pour les forages, (Figure 6).



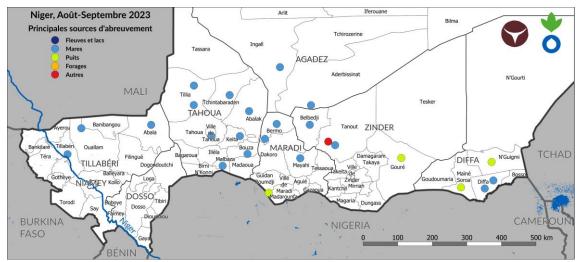


Figure 6 - Sources principales d'abreuvement pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

FEUX DE BROUSSE

Pour cette période d'août à septembre 2023, trois cas de feux de brousse ont été rapportés (dans la 1ère décade d'août) dans les départements de Tillia, Tchintabaraden et Belbédji. Rappelons que les feux de brousse sont généralement accidentels et causés par des feux de cuisine mal éteints et leur propagation est favorisée par le degré d'assèchement du fourrage et la vitesse du vent.

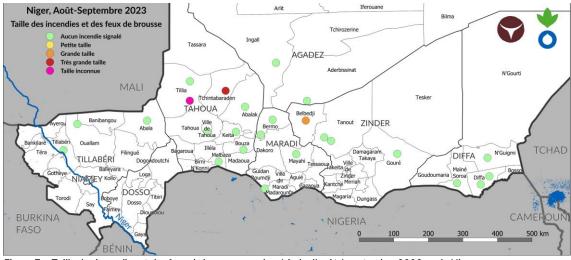


Figure 7 – Taille des incendies et des feux de brousse pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

NOTE D'ÉTAT CORPOREL ET ÉTAT DE SANTÉ DES ANIMAUX

Pour cette période de suivi, la Note d'État Corporelle (NEC) des petits ruminants est jugée totalement positive. Ainsi, elle varie de passable à bonne sur l'ensemble des sites (44% et 56% respectivement) des sites. Cette situation s'explique par le développement normal du couvert végétal qui est accessible aux animaux sur presque toutes les régions du pays (Figure 8).

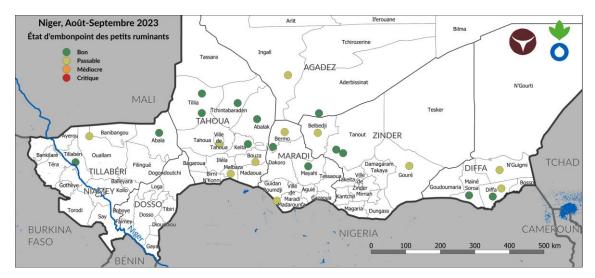


Figure 8 - État d'embonpoint des petits ruminants pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

En ce qui concerne les gros ruminants, la NEC est jugée passable sur 52% des sites, bon sur 44% des sites et médiocre sur 4% des sites suivis. Cette situation s'est nettement améliorée comparée à la période précédente où 16 % des sites présentaient une situation médiocre. Ceci est également due à l'amélioration du pâturages (figure 9).

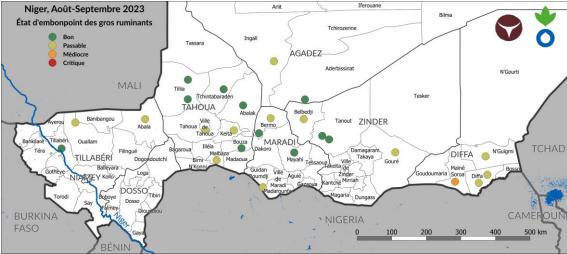


Figure 9 – État d'embonpoint des gros ruminants pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

La situation sanitaire est stable sur l'ensemble des sites suivis au cours de la période d'août à septembre 2023. Sur 52% des relais ayant rapporté des cas suspects de maladies animales (Figure 10), aucun foyer de maladie à déclaration obligatoire n'a été signalé. Il s'agit essentiellement des cas de suspicions de pasteurellose, de clavelée, de pleuropneumonie et de peste des petits ruminants observés respectivement à Ingal et Aderbissinat (Agadez), Tillia, Tahoua, Talemcess, Abalak (Tahoua), Tondikiwindi (Tillabéri), Gadabédji et Bermo (Maradi), Tanout, Kellé, Gangara, Belbédji dans la région de Zinder et Mainé soroa dans la région de Diffa.

Ces cas suspects de maladies sont pris en charge et maitrisés par les services techniques de l'élevage et les Services Vétérinaires Privés de Proximité (SVPP).

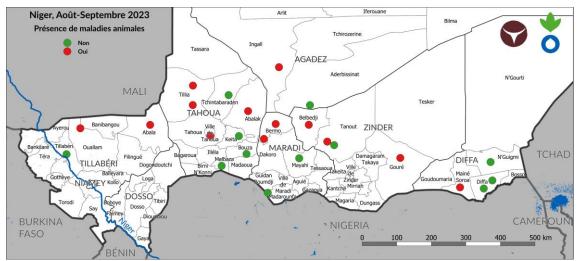


Figure 10 - Présence signalée de maladies animales pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

Toujours sur la période d'août à septembre 2023, 24% des relais ont rapporté des cas de mortalité animale. Cette mortalité est provoquée majoritairement par la maladie (Tamaya, Talemcess, Belbédji), mais on rapporte également une mortalité causée par l'épuisement et intoxication alimentaire (Bermi et Gadabédji). Au regard de cette situation, les SVPP se doivent de sensibiliser davantage les éleveurs de leur zone sur le programme de prophylaxie afin de prévenir les maladies animales.

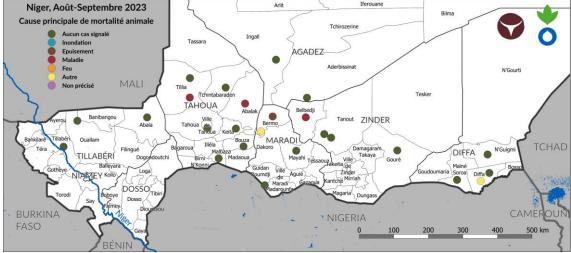


Figure 11 - Cause principale de mortalité animale pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Pour cette période d'août à septembre 2023, les relais ont signalé des cas de vols de bétail sur 16% de sites, contre 32% pour la période précédente (Juin-Juillet). Ces cas de vol ont été rapportés à Gueskérou (Diffa), Gadabedji (Maradi), Telemcess (Tahoua) et Abala (Tillabéri) (Figure 12).

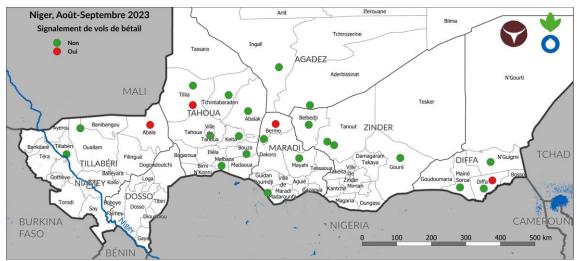


Figure 12 - Vols de bétail rapportés pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

Au cours de la période de rapportage (août - septembre), 12% de relais ont rapporté des cas de conflits communautaires liés à l'accès aux ressources pastorales (eau et pâturage), contre 8% pour la période précédente. Ces conflits ont été localisés à Gadabedji (Maradi), Tillia (Tahoua) et Gangara (Zinder) (Figure 13).

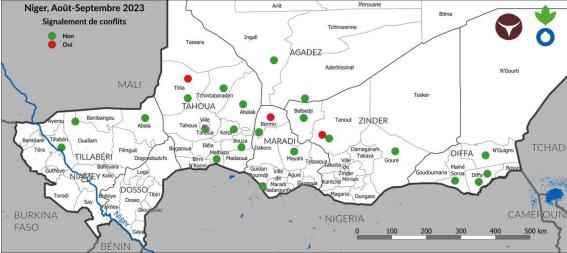


Figure 13 - Conflits signalés pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

La situation sécuritaire au cours de la période d'août à septembre 2023 (Figure 14) a connu une hausse du nombre de cas d'incidents rapportés qui passe de 36% à 40% par rapport à la période précédente sur les sites suivis. Ces incidents orchestrés par des Groupes Armées Non Etatiques (GANE) et autres bandits armés ont été rapportés dans la région d'Agadez (Ingal), de Diffa (Diffa, Mainé Soroa et Gueskérou), de Tahoua (Tillia et Talemcess), de Tillabéri (Abala) et enfin de Zinder (Belbédji). Notons que l'État continu à déployer de mesures pour sécuriser les populations et leurs biens à travers les positionnements des forces de défenses et de sécurité.

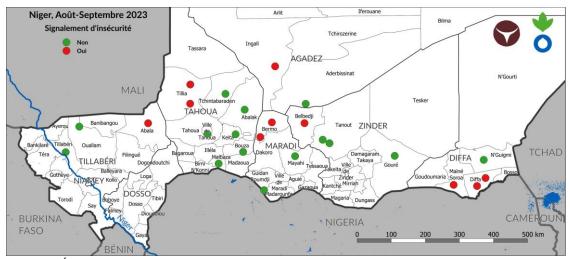


Figure 14 – Évènements d'insécurité signalés pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITE D'ALIMENT POUR BÉTAIL

Au cours de la période d'août à septembre 2023, l'ensemble des marchés suivis étaient ouverts et accessibles aux usagers. Cependant il a été signalé des perturbations à la bonne marche des marchés dues à l'insécurité dans les régions de Diffa (Diffa et Mainé), Tahoua (Tahoua) et Zinder (Belbédji) (Figure 15).

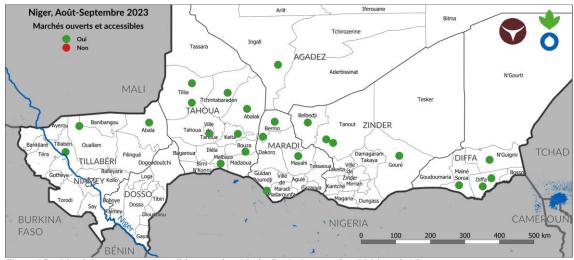


Figure 15 – Marchés ouverts et accessibles pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

Les informations remontées par les relais pour la période d'août à septembre 2023 indiquent que 52% des sites suivis ont bénéficié d'appui du secteur pastoral. Il s'agit entre autres de la vaccination gratuite des animaux, de la distribution gratuite et de la vente à prix modéré d'aliment bétail. Ces divers appuis sont fournis par l'Etat, les ONG et les Partenaires Techniques et Financiers et ils ont concernés les localités d'Ingal (Agadez), de Gueskérou, Mainé (Diffa), Gadabedji (Maradi), de Tahoua, Tamaya, Tchinta, Malbaza, Telemcess (Tahoua), d'Abala, Tillabéri (Tillabéri) et enfin Gandou et Gangara dans la région de Zinder (Figure 16).

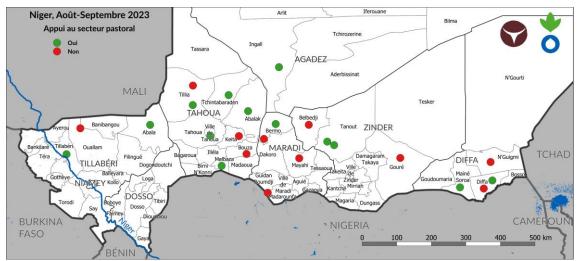


Figure 16 - Zones d'appui au secteur pastoral pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

Au cours de la période d'août à septembre 2023, les pénuries d'aliment bétail sont rapportées sur 8% des sites suivis. Cette indisponibilité en aliment bétail concerne les localités de Gueskérou (Diffa), de Bermo et Gadabedji (Maradi), et de Gangara (Tanout) à Zinder (Figure 17). Notons que la demande l'aliment bétail n'est pas très importante sur les marchés en cette période due la bonne disponibilité du pâturage herbacé mettant fin à la soudure pastorale.

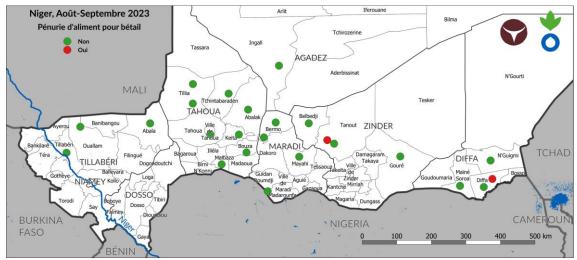


Figure 17 - Pénurie d'aliment pour bétail signalée pour la période d'août à septembre 2023 sur le Niger



SITUATION DES MARCHÉS

MARCHÉS À BÉTAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Les prix du caprin, de l'ovin, de l'aliment bétail usiné (tourteau) et du mil pour la période d'analyse d'août à septembre 2023 sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 - Prix moyens relevés sur les marchés durant la période d'août à septembre 2023 sur le Niger

	Département	Marché à bétail		Riz Mil	Caucha	Aliment pour bétail	Termes de l'échange	
Région		Caprin mâle	Ovin mâle	RIZ	IVIII	Sorgho	(Tourteau)	caprin contre mil
		FCFA/tête		FCFA		A/kg		kg/tête
Al	Ingall	20000	55000	290	330	310	200	61
Agadez	Moyenne	20000	55000	290	330	310	200	61
	Diffa	20800	57850	590	490	450	215	42
Diffa	Maïné Soroa	19000	44000	610	359	405	150	53
	N'Guigmi	9200	38000					
	Moyenne	16333	46617	600	425	428	183	38
	Bermo	16500	57000	600	340		175	49
	Mayahi	14375	67325		320		170	45
Maradi	Ville de Maradi	25000	70000	500	270	245	165	93
	Moyenne	18625	64775	550	310	245	170	60
	Abalak	26000	50000	750	350	280	100	74
	Birni N'Konni							
	Bouza	33500	69250	600	330	296	180	102
	Illela							
	Keita	20750	84500	700	311	245	140	67
Tahoua	Madaoua							
	Malbaza	26000	67000	580	345	340	160	75
	Tahoua	31000	54000	600	400	375	160	78
	Tchintabara den	27000	45000	700	300	280	150	90
	Tillia	26875	58750	650	375	340	220	72
	Moyenne	27304	61214	654	344	308	159	79
	Abala	18000	56500	650	350	320	220	51
	Ouallam	32500	45250	600	370	400	200	88
Tillabery	Tillabery	25000	54875	375	315	280	240	79
	Torodi							
	Moyenne	25167	52208	542	345	333	220	73
	Belbedji	18000	56500	600	320	300	120	56
	Gangara	19250	51500	600	280	250	200	69
Zinder	Gouré	18500	45500	560	300	300	122	62
	Tanout	22000	50000	600	270	240	80	81
	Menne	19438	50875	590	293	273	131	66

Source : Réseau de relais sentinelles VSF-B & ACF

La période d'août à septembre 2023 est marquée par une baisse des prix moyens des caprins sur l'ensemble des marchés suivis. La variation va de - 5% (zone de Diffa) à -23% (zone de Tillabéri). Cette situation est essentiellement due à la chute de la demande liée





à la perturbation des transactions commerciales occasionnées par la fermeture des frontières à la suite du coup d'Etat survenu le 26 juillet(Tableau 2).

Par rapport à la même période de l'année passée (août – septembre 2022), les prix moyens du caprin sont en hausse de +7% à +9% sur les marchés de Tillabéri et Tahoua, mais sur les régions de Zinder, Diffa, Maradi et Agadez. Cette baisse des prix varie de - 3% à - 20% (Tableau 2).

Tableau 2 - Prix moyen du caprin mâle par région en FCFA/tête

Région	Prix Caprin Mâle Août-Sept. 2023 (FCFA/tête)	Prix Caprin Mâle Juin-Juillet 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)	Prix Caprin Mâle Août-Sept. 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)
Agadez	20000	21500	-7	25000	-20
Diffa	17450	18385	-5	18388	-5
Maradi	18094	20813	-13	21236	-15
Tahoua	27250	29591	-8	25000	+9
Tillabéri	25167	32583	-23	23417	+7
Zinder	19438	21188	-8	19938	-3
Ensemble régions	22226	24761	-10	23562	-6

Source : Réseau de relais sentinelles VSF-B & ACF

Une baisse sur le prix moyen des ovins a également été observé sur l'ensemble des zones suivies pendant la période d'août à septembre 2023 par rapport au bimestre précédent variant de – 4% à – 30 % sauf pour la zone de Maradi où les prix sont restés stables.

Comparativement à la même période de l'année passée (août – septembre 2022), les prix sont aussi en baisse de -1% à - 19% sauf au niveau des marchés d'Agadez où une variation positive de +10% a été observée (Tableau 3).

Tableau 3 – Prix moven d'ovin mâle par région en FCFA/tête

Tubicuu o Trix moye	ablead o Trix mover a oviir male par region en retrivitete						
Région	Prix Ovin Mâle Août-Sept. 2023 (FCFA/tête)	Prix Ovin Mâle Juin-Juillet 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)	Prix Ovin Mâle Août-Sept. 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)		
Agadez	55000	57500	-4	50000	+10		
Diffa	49425	60256	-18	51138	-3		
Maradi	62831	62541	+0	68119	-8		
Tahoua	60906	66325	-8	65729	-7		
Tillabéri	52208	74667	-30	64500	-19		
Zinder	50875	56500	-10	51250	-1		
Ensemble régions	56308	63472	-11	61509	-8		

Source : Réseau de relais sentinelles VSF-B & ACF

La période d'août à septembre 2023 est marquée par une augmentation du prix du kg de mil de +4% à +47% sur l'ensemble des marchés suivis à l'exception de ceux d'Agadez où une légère baisse de -5% a été observé (Tableau 4).

Par rapport à la même période de l'année passée, ces prix sont en baisse de -1% à -12% sur les marchés suivis d'Agadez, Tillabéri et Zinder. En revanche une hausse variant de +5% à +44% a été observé à Tahoua, Maradi et Diffa.





Tableau 4 - Prix moyen du mil en FCFA/kg par région

Région	Prix du mil Août-Sept. 2023 (FCFA/kg)	Prix du mil Juin-Juillet 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du mil Août-Sept. 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Agadez	330	348	-5	355	-7
Diffa	446	304	+47	310	+44
Maradi	310	297	+4	272	+14
Tahoua	348	313	+11	330	+5
Tillabéri	345	283	+22	348	-1
Zinder	293	280	+4	334	-12
Ensemble régions	345	303	+14	322	+7

Source : Réseau de relais sentinelles VSF-B & ACF

Pour la période d'août à septembre 2023, le prix du kg de riz a connu une hausse sur l'ensemble des marchés à l'exception d'Agadez. La variation varie de +13% à +68% par rapport à la période précédente (tableau 5).

Tableau 5 - Prix moyen du riz en FCFA/kg par région

Région	Prix du riz Août-Sept. 2023 (FCFA/kg)	Prix du riz Juin-Juillet 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du riz Août-Sept. 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Agadez	290	370	-22		
Diffa	597	355	+68		
Maradi	550	431	+28		
Tahoua	654	514	+27		
Tillabéri	542	480	+13		
Zinder	590	488	+21		
Ensemble régions	590	462	+28		

Source : Réseau de relais sentinelles VSF-B & ACF

Au cours de cette période d'août à septembre 2023, le prix de l'aliment bétail a connu une baisse sur l'ensemble des marchés suivi à l'exception d'Agadez où les prix sont restés stationnaires. La baisse constatée par rapport à la période précédente varie de -2% à -25%.

Comparativement à la même période de l'année passée (août – septembre 2022), le prix moyen du kg d'aliment bétail a enregistré une hausse de +2% à +57% dans les marchés suivis à l'exception de la région de Zinder où une baisse de – 3 % a été constaté.

Tableau 6– Prix moyen de l'aliment pour bétail (Tourteau) en FCFA/kg par région

Région	Prix Aliment Bétail Août-Sept. 2023 (FCFA/kg)	Prix Aliment Bétail Juin-Juillet 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix Aliment Bétail Août-Sept. 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Agadez	200	200	0	160	+25
Diffa	193	197	-2	123	+57
Maradi	171	201	-15	168	+2
Tahoua	166	213	-22	164	+2
Tillabéri	220	241	-9	195	+13
Zinder	131	174	-25	135	-3
Moyenne régions	173	204	-15	162	+7

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales VSF-B & ACF





TERMES DE L'ÉCHANGE

Au cours de la période d'août à septembre 2023, les termes de l'échange caprin mâle contre mil en kg/tête sont en baisse de - 2% à - 37% sur l'ensemble des marchés par rapport à la période précédente (Tableau 6). Elles restent toujours défavorables pour les éleveurs.

Comparativement à la même période de l'année passée, les TdE sont en hausse de +3% à +11% sur les marchés suivis des régions de Tahoua, Tillabéri et Zinder. Cependant, les TdE sont en baisse, de – 14% à -34% sur les marchés des régions d'Agadez, Maradi et de Diffa.

Tableau 8 - Termes de l'échange TdE caprin mâle contre mil en kg/tête par région

Région	TdE Août-Sept. 2023 (kg/tête)	TdE Juin-Juillet 2023 (kg/tête)	Variation (%)	TdE Août-Sept. 2022 (kg/tête)	Variation (%)
Agadez	61	62	-2	70	-14
Diffa	39	60	-35	59	-34
Maradi	58	70	-17	78	-25
Tahoua	78	95	-17	76	+3
Tillabéri	73	115	-37	67	+8
Zinder	66	76	-12	60	+11
Moyenne régions	64	82	-21	73	-12

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale VSF-B & ACF

CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Partager le bulletin d'information à l'ensemble des acteurs surtout les Organisations Pastorales (OP) pour favoriser la redescente d'informations et la prise des décisions;
- Poursuivre la production du bulletin conjoint ACF VSF-B;
- Renforcer les mécanismes de surveillance épidémiologique en impliquant activement les SVPP dans les zones de forte concentration animale;
- Poursuivre la surveillance pastorale et la diffusion des informations pastorales à l'endroit des pasteurs pour une transhumance apaisée.
- Renforcer les capacités des comités de gestion des ressources et infrastructures pastorales
- Mettre en place un dispositif d'information sur la transhumance
- Renforcer le dispositif de suivi des marchés
- Organiser des campagnes de sensibilisation sur la transhumance, sur les feux de brousse, sur la vaccination, etc.
- Orienter les éleveurs vers les zones pastorales accessibles
- Renforcer et prospecter d'autres canaux de diffusion de l'information issue de la surveillance pastorale
- Accompagner les organisations et les associations pastorales pour leur plaidoyer auprès des parties concernées afin de lever les sanctions imposées au par Niger et particulièrement la fermeture des frontières





INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'informations merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- Abdou Hamidine (ACF-Niger) ahamidine@ne.acfspain.org
- Issa Ibrahima (ACF-Niger) iibrahima@ne.acfspain.org
- Oumarou Guéro Namata (VSF-B-Niger) o.guero@vsf-belgium.org
- Chérif Assane Diallo (ACF-ROWCA) cadiallo@wa.acfspain.org
- Erwann Fillol (ACF-ROWCA) erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partie en partenariat avec la Direction du Suivi des Ressources Pastorales de l'Alimentation et de la Gestion des Risques (DSRP/A/GR) direction technique de la Direction Générale du Développement Pastoral, de la Production et des Industries Animales (DGDP/P/IA) du ministère de l'Élevage du Niger.



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie, de l'Union Européenne et de l'agence belge de développement ENABEL.





